

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 10

Artikel: Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1865/66
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moules, soit de 30,722 moules moindre que l'accroissement actuel; c'est au moyen de cette épargne répétée tous les ans que l'on pourra rétablir peu à peu le matériel normal. La révolution moyenne admise comme base des calculs est de 100 ans. Voici quelle est sa durée exacte dans les différentes parties du canton : Jura 110 ans, Seeland, Mittelland et Haute-Argovie 90 ans, Emmenthal 100 ans, Sous-Alpes 120 ans et Hautes-Alpes 140 ans. Dans les forêts domaniales, le produit soutenu est de 24,000 moules, dans les forêts de communes et de corporations, il est de 107,000 et dans les forêts privées de 82,000 moules.

On estime ainsi que suit la consommation du bois dans le canton de Berne :

1) Consommation des ménages y compris les petites professions industrielles, le nombre des ménages étant de 92,154 et la consommation d'un ménage étant évaluée à 2,5 moule	230,000 moules
2) Consommation des usines, des fabriques, des grandes industries et des fromageries	58,000 „
3) Consommation des chemins de fer	17,000 „
4) Bois de construction et de service	46,000 „
Total de la consommation . . .	351,000 moules

Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1865/66.

1. Aire forestière.

Par suite d'échanges et d'achats, l'aire forestière s'est augmentée de 8 arpents 5500 pieds carrés, les forêts domaniales comprennent donc une superficie totale de 5495 arpents 35,109 pieds carrés. L'augmentation survenue porte tout entière sur la Tugsteinhalde, près de Kyburg; elle était nécessitée par la convenance de pouvoir effectuer librement, sans passer sur d'autres propriétés, la vidange des bois exploitables dans le haut de la forêt. Les terrains acquis, consistant en prés et forêts, ont coûté 5,696 fr. 25 cts., ce qui fait 700 fr. par arpent.

2. Produits matériels et pécuniaires.

	Arpents.	Moules.	Fagots.	Valeur en fr.
Le plan d'exploitation portait . .	59 ³ / ₄	4,852 ² / ₈	129,730	178,506
L'exploitation réelle a comporté . .	57	4,875 ⁴ / ₈	134,175	195,276
Différence en plus (pour le produit)	—	23 ¹ / ₈	4,445	16,770
„ en moins (pour l'étendue)	2 ³ / ₄	—	—	—

La surface réelle d'exploitation est donc restée de 4,6 % au-dessous de la surface fixée par le projet, tandis qu'au contraire les produits en matériel ont surpassé de 1 % et les produits pécuniaires de 9,6 % les chiffres prévus dans le plan.

En ne portant en compte que les forêts exploitées d'après le produit soutenu et franchises de toutes servitudes, on trouvera les chiffres suivants :

a. Produit brut.												
PRODUITS PRINCIPAUX ET SECONDAIRES.												
Produits principaux.			Produits secondaires. prod. second.			Rapport des			Rendement en argent.			
Au total.			Par arpent de coupes.			Au produit de forêt.			Au produit total.			
Etendue des coupes.			Par arpent des coupes.			Par arpent de forêt.			Au produit de la coupe.			
Arpents.			Moules. Moul.			Moul.			Moul.			
Futaies . .			31 ² / ₈	2,758 88	0,63	1,662 0,38	37 60	140,128 37 31	98 31	70		
Taillis comp ^{es} . 10 ³ / ₈			219 21	0,50	67 0,15	23 30	8,345 04	19 23	29 18			
Moyennes .			41 ¹ / ₈	2,977 71	0,62	1,729 0,36	37 58	148,473 41	30 83	31 55		

PROPORTIONS DES DIVERS ASSORTIMENTS.												
Produits principaux.			Produits secondaires.			Bois de construction et de service.			Bois d'affouage.			
Bois de construction et de service.			Bois d'affouage.			Bûches et rondins.			Fagots.			
Moul. o/o			Moul. o/o			Moul. o/o			Moul. o/o			
Futaies . .			1,334 49	1,069 39	355 12	289 18	1,008 60	365 22				
Taillis composés			14 7	139 63	66 30	1 2	38 56	28 42				
Moyennes . .			1,348 45	1,208 41	421 14	290 17	1,046 60	393 23				

SOMME.					
		Bois de construction et de service.		Bois d'affouage.	
				Bûches et rondins.	Fagots.
		Moul.	o/o	Moul.	o/o
Futaies		1,623	37	2,077	47
Taillis composés		15	5	177	62
Moyennes		1,638	25	2,254	48
				814	17

Voici quelles sont les différences que présentent ces tableaux comparés à ceux de l'année précédente :

1) Il a été abattu en tout 8 moules de plus, mais il a été perçu 7,878 fr. 16 cts. de moins.

2) Le rendement pécuniaire de l'arpent est de 1 fr. 64 cts., et le prix du moule de 1 fr. 41 cts. moindre que l'année passée.

3) La proportion des produits d'éclaircies au produit total se trouve être de 2 % plus forte que pour l'exercice de 1864/65, et il en est résulté une diminution de 2 % dans la proportion des bois de service et de construction à la totalité des produits.

EXPLOITATIONS ACCESSOIRES.

En faisant abstraction de la portion des prés marais du chapitre à Schwammendingen qui est revendiquée par divers intéressés, on peut compter que 148 $\frac{1}{4}$ arpents de terrains utilisés comme champs, prés et flachères ont produit une somme de 5,084 fr. 67 cts., soit 34 fr. 30 cts. par arpent. — Il a été vendu 205,962 plants pour une somme de 1843 fr. 80 cts. Les autres exploitations accessoires, telles que celles de la tourbe, de l'écorce, de la feuillée, etc., ont produit 1,620 fr. 94 cts.

b. Dépenses pour l'administration, l'exploitation et les travaux d'amélioration.

En ne comptant que la moitié du traitement du personnel forestier (l'autre moitié étant à la charge des administrations de communes et de corporations), on trouve que les dépenses s'élèvent à 42,703 fr. 56 cts., ce qui fait 7 fr. 77 cts. par arpent de forêt. Sur cette somme de dépenses, il faut compter :

	Fr.	Cts.		Fr.	Cts.	°/o du produit brut.
pour l'administration . . .	18,637	22	soit par arpent	3	90	10,4
„ l'exploitation . . .	14,075	13	„ „ „	2	56	7,8
„ les travaux d'amélior.	9,991	21	„ „ „	1	82	5,6

Les frais de façonnage s'élèvent en moyenne pour le moule de bois et de ramilles à 3 fr. 2 cts., soit environ 8°/o de la valeur brute.

c. Produit net.

Pour les *forêts exploitées d'après le produit soutenu, franchises de servitudes* et pour les terrains attenants consacrés à d'autres exploitations, le produit net moyen s'élève à 23 fr. 16 cts. par arpent, ce qui fait une diminution de 2 fr. 25 cts. sur l'année précédente. La cause de ce déficit dans la production doit être cherchée avant tout dans la baisse qu'ont subie les prix du bois; l'augmentation des dépenses, surtout dans les rubriques de l'administration et des travaux d'amélioration, entre aussi en ligne de compte, bien que dans une moindre proportion.

3. Aménagement.

Pour ce qui concerne l'exploitation et le traitement des forêts domaniales, on ne s'est pas écarté des règles admises dans les plans d'aménagement, et il ne s'est pas produit dans ce domaine des faits qui méritent une mention spéciale.

Les travaux d'amélioration ont été exécutés avec le zèle convenable; les travaux de reboisement entrepris sur les nouveaux domaines de Buchenegg et de l'Herrlibergerberg ont considérablement avancé. Les chiffres suivants peuvent donner une idée de l'importance de ces travaux :

	Etendue des cultures: arpents.	PLANTS.		GRAINES.		FRAIS.			
		Résineux sujets.	Feuillus sujets.	Résineux livres.	Feuillus livres.	Au total		Par arpent	
						Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Plantations	43	79,297	27,804	—	—	1,388	89	32	30
Semis . . .	7	—	—	74	—	359	50	51	36
	50	79,297	27,804	74	—	1,748	39	—	—
Pépinières	—	336,515	7,500	129	142	1,332	25	—	—
Total . . .	50	415,812	35,304	203	142	3,080	64	61	61

Si l'on soustrait des frais de cultures, qui s'élèvent à 3,080 fr. 64 cts., la somme perçue pour la vente des plants, ces frais se réduisent à 1,236 fr. 84 cts., ce qui fait 24 fr. 74 cts. par arpent, en y comprenant les cultures supplémentaires. Les frais pour l'élève des plants employés dans les forêts domaniales s'élèvent à 3 fr. 87 cts. par mille.

Le succès des cultures peut être regardé en général comme très-satisfaisant. Les vers blancs ont causé çà et là quelques dégâts dans les pépinières. Les plantations sont composées en majeure partie de sujets de 4 à 6 ans plantés sans la motte; sur les domaines à reboiser, on a employé en quelques lieux la plantation sur mottes. Les semis, pour lesquels on a employé essentiellement des graines de pins, ont été faits soit par places, soit par bandes alternées. Les routes nouvellement construites mesurent une longueur de 5,705 pieds. Les travaux les plus considérables ont été faits dans l'Adlisperg, dans la forêt de Dettenriedt, dans celle de Berg à Rheinau et dans celle de Teufen. Les dépenses pour les nouvelles constructions et pour l'entretien des anciennes routes de forêts se montent à 5,575 fr. 27 cts. Il a été dépensé 285 fr. 10 cts. pour le creusage des nouveaux fossés d'assainissement ainsi que pour le curage des anciens fossés; pour ce qui concerne l'abornement, les frais d'entretien se sont élevés à 53 fr. 30 cts.

4. *Protection des forêts.*

Il a été dénoncé 27 délits pendant l'année, mais les auteurs de 7 délits n'ont pu être découverts. Le nombre des inculpés s'élevait à 21 pour les 20 cas où les coupables étaient connus. 22 délits consistaient dans l'enlèvement de produits forestiers; dans 7 cas les objets soustraits avaient une valeur de plus de 2 fr., dans 15 cas la valeur était inférieure à 2 fr. Les estimations se montaient à 43 fr. et à 30 fr., soit en tout à 73 fr., pour les deux vols les plus graves, qui ont été imputés aux mêmes auteurs, mais l'absence de preuves suffisantes n'a pas permis au tribunal de donner suite à la première accusation. Deux délits consistaient en simples dégâts; 3 cas ont été punis administrativement, attendu qu'il ne s'agissait que de simples infractions au règlement des bûcherons et aux conditions des enchères. Un cas est encore pendant; dans deux cas l'accusé a été absous. Les peines infligées s'élèvent à 50 fr. 50 cts. d'amendes et 84 jours de prison; l'état a perçu 40 fr. 85 cts. à titre d'indemnité et comme part aux amendes.

Si les deux vols plus graves mentionnés ci-dessus, et qui sont imputés à

des bûcherons n'avaient pas été commis, la somme des délits dénoncés pendant l'année n'aurait pas excédé la moyenne ordinaire. L'autorité forestière n'a pas eu lieu de se plaindre de la manière dont la surveillance a été exercée.

Nous n'avons pas de cas d'incendie à enregistrer; en revanche la neige tombée du 9 au 10 mars 1866 a causé de grands dommages dans les forêts domaniales de la région inférieure. Les gelées tardives du 17 au 19 mai 1866 ont fait périr çà et là les brins qui venaient à peine de sortir de terre, et les nouvelles pousses des jeunes bois feuillus et des résineux ont beaucoup souffert; heureusement les pousses terminales ont été presque partout épargnées; sauf quelques rares exceptions, le dommage sera donc de peu de durée. Quant aux dégâts causés par le ver blanc, nous avons déjà eu l'occasion de les signaler.

Nouvelles de l'école forestière.

La division forestière du polytechnicum a terminé au milieu d'août son douzième cours annuel. Elle a compté pendant l'année 25 élèves, dont 8 formant la seconde volée ont suivi le cours supérieur, et 17 de première volée ont suivi le cours inférieur. Ces élèves se répartissent comme suit entre les différents cantons: Berne 4, Vaud et Soleure chacun 3, Argovie, Neuchâtel et Zurich chacun 2, Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Grisons et Lucerne chacun 1, ce qui fait en tout 21 Suisses; il y avait de plus 2 Russes, 1 Prussien et 1 Hongrois. Outre ces élèves réguliers, 2 auditeurs ont suivi une partie des cours; l'un est Argovien et se voue à la sylviculture, l'autre est Zurichois et se destine à l'agronomie. Deux élèves, les deux Russes, sont sortis pendant l'année, l'un est entré dans la division des ingénieurs; l'autre a quitté Zurich pour cause de santé. Un autre élève malade a obtenu un congé pour l'été.

7 élèves du second cours se sont fait inscrire pour l'examen définitif; 3 d'entre eux ont dû être écartés, leur premier examen ayant été trouvé insuffisant; les quatre autres ont en revanche subi la seconde partie de l'examen et obtenu le diplôme. Ce sont:

Balsiger de Köniz, canton de Berne,

Erismann de Brugg, à Brestenberg, canton d'Argovie,